

MONTREAL – Question de politique At-Large concernant les politiques ultérieures (SubPro) ; Plan financier de l'exercice fiscal 2021 et étude de la légitimité de l'ICANN

Samedi 2 novembre 2019 – 10h30 à 12h00 EDT

ICANN66 | Montréal, Canada

JOHN LAPRISE : Nous demandons à Maureen de se présenter à la table. Nous allons commencer.

GISELLA GRUBER : Je vous rappelle que nous souhaitons commencer. Donc si vous venez juste d'arriver, veuillez prendre place. En attendant de reprendre, quelques petites règles logistiques, surtout pour les nouveaux.

Alors, nous souhaitons la bienvenue pour commencer. J'aimerais rappeler à tout le monde de ne pas oublier de revenir à l'heure. Je sais qu'on est distrait pendant les pauses, c'est quelque chose qui est nécessaire et important, mais n'oubliez pas de regarder dans la salle Zoom. Toutes les informations sont sur l'emploi du temps principal ainsi que sur la page wiki de l'At-Large.

Lorsque vous prenez la parole, donnez toujours votre nom. Nous avons des interprètes au fond de la salle en français et en espagnol pour toutes les séances. Les interprètes ne vous connaissent pas, donc pour que les interprètes puissent vous identifier sur les canaux linguistiques ainsi que pour les participants à distance, il est extrêmement important à chaque fois que vous prenez la parole de

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

donner votre nom. Je vous rappelle de parler à un rythme raisonnable de manière à ce que l'interprétation puisse être effectuée. Et si vous souhaitez prendre la parole, utilisez vos cartes. Et si vous êtes dans la salle Zoom, vous pouvez simplement lever la main dans la salle Zoom. Voilà.

Je repasse la parole à John. Merci.

JOHN LAPRISE :

Bonjour à tous. Nous en sommes à la deuxième séance d'aujourd'hui. Nous allons commencer par la question des procédures ultérieures. Nous allons donc nous lancer dans cette question. Nous avons Karen Lentz qui est avec nous du GDD, donc sur les procédures ultérieures. Donc nous allons commencer par les procédures ultérieures et nous passerons ensuite à la discussion sur l'exercice 2021 et les questions financières.

JONATHAN ZUCK :

Merci d'être ici, Karen. Je ne sais pas exactement comment nous allons commencer. Nous avons préparé ceci de manière assez vague. Nous avons une présentation de Cyrus qui a été effectuée sur les préparatifs pour la série ultérieure. Et je crois que notre réaction était liée à notre focalisation sur la facilité de la candidature, la clarté du processus. On avait vraiment l'impression qu'il s'agissait d'un service à la clientèle pour les candidats. Donc je crois qu'il y avait vraiment des préoccupations par rapport à cette optique et par rapport à l'absence d'efforts relatifs à certaines de ces questions qui s'étaient

---

présentées lors des séries précédentes par rapport à la conformité, aux protections, etc. Dans une grande majorité, c'était un petit peu la raison pour laquelle nous avons une telle réaction.

À la base, je crois que c'était un suivi des discussions avec Cyrus et je ne sais pas comment cette réunion a été mise en place, qui l'a proposée. Mais c'est un petit peu là où on en est en termes de notre réaction, d'essayer de comprendre un petit peu où nous en sommes en termes de cheminement critique.

Dans le document, il y avait un cheminement critique. Le travail du groupe de travail est indiqué dans ce cheminement critique. Mais il y a d'autres questions qui rentrent dans le cadre de ce groupe de travail qui devraient être également considérées comme critiques.

Voilà ce sur quoi nous réagissons. J'espère que cela vous aide en termes de présentation générale. Je suis tout à fait prêt à écouter les autres options, mais c'est un petit peu par là que nous avons commencé. Justine, je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose ?

JUSTINE CHEW :

Oui, j'ai exactement la même impression que Jonathan. Je ne sais pas comment cette séance a été organisée. Ce qu'on m'a dit, c'était que le GDD avait quelque chose d'autre à nous proposer donc voilà, nous en sommes là.

KAREN LENTZ :

Merci. J'aimerais ajouter quelque chose par rapport à cela.

Je ne sais pas non exactement plus comment est-ce que cette séance a été organisée mais l'objectif, en tout cas ce que j'ai préparé, c'était de faire le suivi par rapport à la discussion que certains d'entre nous au GDD avons eue lors de l'ICANN65 avec certains d'entre vous dans ce groupe. Et c'était suite à une discussion qu'il y avait eu par rapport au document qui avait été diffusé par ICANN Org pour avoir votre feedback.

Dans le cadre de mon introduction, ce que je voulais faire, c'était de différencier cet effort du travail sur les politiques qui a lieu dans le groupe de travail sur les procédures ultérieures. Les recommandations sur les politiques mettront en place les exigences en matière de mise en œuvre. L'exemple est focalisé en tant qu'organisation sur le fait que les recommandations de politiques nous mènent à des procédures ultérieures, alors comment en tant qu'organisation nous mettons en place les ressources et commençons la planification à long terme de mise en œuvre de ces procédures une fois que le travail de base aura été effectué.

La forme qui en a résulté, c'est donc la planification de ces hypothèses. Nous en avons parlé avec le Conseil d'Administration et suite à ceci, nous en avons fait part aux différents groupes de la communauté pour avoir leur point de vue. Donc la présentation que j'ai ici a pour objectif de vous dire ce que nous avons entendu.

C'est bon ? On me donne un pouce levé, donc tout va bien. Diapositive suivante. Encore s'il vous plaît, plus loin. Voyons, c'était l'introduction.

Le texte à l'écran était le préambule au document que nous avons envoyé et qui expliquait qu'en tant qu'organisation, en arriver à un état de préparation nécessitait l'engagement. Et il reste encore beaucoup d'inconnu par rapport à certains des aspects du programme. Donc pour pouvoir planifier de manière préliminaire, il nous fallait avoir des hypothèses de base. Donc voilà de quoi on va parler, de ce document avec ces hypothèses.

Il y a eu huit catégories d'hypothèses dans ce document : calendrier, mise en application, mise en œuvre des politiques, activités, outils, processus, personnel et coût. En bleu, vous avez les catégories pour lesquelles nous avons reçu un feedback.

Pour récapituler le calendrier, nous avons d'abord élaboré ce document au mois de mai. Nous en avons parlé avec le Conseil d'Administration, nous en avons parlé au groupe en juin et ensuite à l'ICANN, nous avons eu le feedback. Le Conseil d'Administration va en discuter pendant cette réunion.

Ce que nous avons reçu en termes de commentaires. Ceci est présenté dans l'ordre, c'est-à-dire l'ordre des hypothèses pour les hypothèses pour lesquelles nous avons reçu des commentaires.

Premièrement, par rapport au calendrier, l'hypothèse de base, c'était que la mise en œuvre des politiques, les activités de préparation et les processus opérationnels seraient effectués avant le lancement de la

---

prochaine série. Donc cela veut dire que nous devons, avant de lancer les dossiers de candidature, avoir terminé le travail de mise en œuvre des politiques. Il y a certains objectifs qui ont été atteints et les processus opérationnels sont en place pour justement traiter les candidatures. Donc il y a eu un feedback de ce groupe par rapport au calendrier, quel est le calendrier pour la prochaine série, quels sont les prérequis, quels sont les chemins critiques. Et également, il y a eu des suggestions, des questions par rapport à la raison pour laquelle on fait ceci puisqu'il y a toujours un travail sur les politiques qui est en cours et il reste des questions auxquelles nous n'avons pas répondues.

En ce qui concerne le calendrier et les prérequis, tout n'a pas encore été mis en place. Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place un calendrier parce qu'il faut recevoir les recommandations de politiques de la GNSO avant de déterminer à quoi ressemblera ce cheminement.

Ensuite? Catégorie suivante, planification des candidatures. Dans cette catégorie, il y a eu beaucoup de réactions. Vous voyez que surtout, on parle de volume. Donc on est partis du point de vue qu'on aurait à peu près le même nombre de candidatures qu'en 2012, c'est-à-dire environ 2 000 candidats. Il y a eu beaucoup de questions par rapport à cela, à savoir quel est le raisonnement, quelles sont les données, sur quoi est-ce que nous basons notre hypothèse, ce qui nous suggérait qu'on pourrait faire davantage de recherche sur le marché et travailler davantage pour obtenir des informations appuyant nos estimations. On nous a également suggéré de parler de certaines tranches de volume plutôt que d'utiliser un nombre fixe.

---

Par rapport au chiffre de 2 000, ce que nous pouvons dire, c'est que ce n'est pas une estimation, c'est vraiment une hypothèse de travail. Donc ce n'est pas une déclaration, ICANN Org ne dit pas : « Il y en aura 2 000. » mais l'idée, c'est de pouvoir planifier, de pouvoir mettre en place des ressources. Donc c'est un point de départ et c'est ce à quoi sert ce chiffre.

Je vois que Jonathan a la main levée.

JONATHAN ZUCK :

Merci Karen. Rapidement, par rapport à ce sujet, une des questions qui a été soulevée lors des séances live qui ont eu lieu au début de cette présentation, la question c'était l'association de ce nombre de travail et le type de logiciels qui devait être mis en place pour s'en occuper. Donc il y a beaucoup de chiffres qui ont été mentionnés. Il nous faudrait un niveau différent de sophistication de logiciel.

Donc même à la base comme hypothèse de travail, il y a des implications, il y a des répercussions par rapport aux ressources, au type de système que nous devons mettre en place. Donc je ne sais pas si nous avons pu affiner cette question pour savoir si cela fait vraiment la différence s'il y a 2 000 candidats ou alors beaucoup plus parce qu'il y a des chiffres bien supérieurs qui ont été évoqués, donc en termes de préparation informatique pour le processus de candidature. Donc c'est ma question.

KAREN LENTZ :

Merci Jonathan. Vous avez raison. Le chiffre de 2 000 implique certaines choses en ce qui concerne les ressources que nous mettons en place du point de vue opérationnel. Cela n'est pas limité au système, c'est également les processus, les ressources, etc. Mais je crois que nous avons rassemblé tout ce feedback, nous n'avons pas encore parlé au niveau du Conseil d'Administration pour voir s'il faut ajuster notre estimation. Mais effectivement, nous avons beaucoup prêté attention à ce chiffre parce qu'il y a beaucoup de discussions par rapport à ce chiffre. Donc cette question va être débattue davantage.

Le 2.4, c'est la question des priorités. Établir des priorités, c'est quelque chose de nécessaire de manière à traiter l'ordre des candidatures. Donc l'idée de cette hypothèse, c'est qu'il y aura un établissement de priorités. Ce sera nécessaire. C'est la seule chose que nous disons par rapport à ce point.

Ensuite, là aussi, il y a eu beaucoup de feedback par rapport au rythme de délégation. Lors de la série de 2012, on s'était limités à 1 000. On s'était dit qu'on ne déléguera pas plus de 1 000 TLD par an. Donc l'hypothèse de base ici, c'est qu'il n'y aura pas de modification à ce rythme de délégation de 1 000 TLD par an.

Il y a beaucoup de points de vue par rapport à cela qui nous ont été envoyés. Mentionnons que ce chiffre de 1 000 n'était pas pertinent par rapport à la sécurité de la racine, que cette idée de prendre une limite n'était pas la bonne démarche à suivre. Donc il ne fallait pas utiliser un chiffre fixe, il fallait faire davantage d'études par rapport au rythme de changement pour déterminer ce qui était vraiment sécurisé.



Il y a également des recommandations comme quoi il faudrait un mécanisme pour repousser les délégations si par exemple il y a un problème de stabilité qui se présente. Et également, il y a eu des questions par rapport à la surveillance, par rapport à une réaction en cas d'instabilité et des problèmes de sécurité.

Là, j'ai mis le titre de « Procédures continues ». L'hypothèse, c'est que l'ICANN pense qu'il y aura une fenêtre annuelle de un à trois mois avec d'autres fenêtres à suivre dans le même temps. Donc la question, c'est d'où est-ce que cela vient ? Quel est le processus dans le temps ? Et il a été également suggéré qu'il serait possible de ne pas avoir le même type de série à chaque fois mais peut-être qu'on pourrait avoir des séries spécifiques avec des catégories prédéfinies.

Par rapport à cela, le feedback, c'est que l'objectif de ceci était, du point de vue opérationnel, d'envisager un processus qui puisse s'appliquer à d'autres séries, donc qui ne se limite pas à cette série. L'idée serait de s'assurer de pouvoir utiliser ceci à long terme à l'avenir. Donc je pense qu'on pourrait peut-être clarifier ceci et l'appliquer aux séries ultérieures.

Ensuite, par rapport à la mise en œuvre des politiques, cette hypothèse était qu'il y aurait des changements à la mise en œuvre des programmes par rapport à ce qui a été effectué en 2012 sur la base de ce que nous avons pu observer dans le travail du groupe de travail sur les procédures ultérieures, il y a eu certaines questions par rapport au processus de mise en œuvre, en particulier avec les politiques de consensus. À ICANN Org, nous travaillons avec un groupe de

---

bénévoles, avec une équipe de révision de mise en œuvre qui nous aide à mettre en place tous les détails de mise en œuvre.

La discussion dans ce cas, les recommandations sur les politiques sont très diverses et nombreuses. Donc nous avons différentes équipes de révision que nous avons employées. Je crois qu'il y a plusieurs options pour mettre en œuvre cette politique, donc je ne pense pas qu'il y ait d'approche vraiment définie. Mais nous nous attendons à ce que la communauté et les différents acteurs soient impliqués.

Jeff ?

JEFF NEUMAN :

Je suis un des coprésidents du PDP des SubPro avec Cheryl. J'ai en fait une question par rapport à tout ceci. On parle du groupe PDP sur les procédures ultérieures. Ce n'est pas un feedback du groupe en lui-même mais c'est un feedback des présidents, des leaders. Ma question, c'est est-ce que ces commentaires ont été publiés quelque part ? Par exemple je sais que lorsque Cyrus a rassemblé le feedback, tout est passé par une adresse courriel. Donc moi, j'ai cherché le feedback, les commentaires depuis un certain nombre de mois et finalement, j'ai arrêté de chercher parce que je n'ai rien trouvé. Est-ce que vous pourriez me dire d'où est-ce que cela vient ? J'aimerais bien savoir si ces diapositives ont été présentées autre part. J'aimerais bien qu'on sache exactement quels sont les groupes qui les ont envoyés parce que sinon, cela crée une certaine perception.

---

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, il ne s'agit pas d'un consensus, il ne s'agit pas du point de vue d'un groupe.

JEFF NEUMAN : Et d'ailleurs, le groupe a justement décidé de ne pas faire de commentaires. Donc en fait, ce ne sont pas des commentaires qui viennent de notre groupe parce qu'on voulait se concentrer sur notre travail.

KAREN LENTZ : Oui, justement, c'était l'intention. C'est pour cela que j'ai mis membres plutôt que groupe de travail parce qu'en fait, il n'y a pas eu de document qui nous a été fourni du groupe de travail. Mais ce que nous avons noté ici, c'est sur la base du groupe de travail de Marrakech et de la discussion que nous avons eue avec eux.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc cela vient de la communauté.

KAREN LENTZ : C'est cela.

JEFF NEUMAN : Deuxième partie par rapport au feedback, au fait que ce soit affiché, la question des courriels, etc. ?

KAREN LENTZ :

Alors je crois qu'en grande partie, ce qui s'est passé, c'est que le feedback a été fait par correspondance. Donc nous allons créer une page avec tout le feedback que nous avons reçu, nous allons mettre en place une analyse, un résumé et ensuite, nous proposerons une manière de revoir un petit peu tout ceci au fur et à mesure.

Ensuite, là, il s'agissait d'externalisation. L'hypothèse de base, c'était qu'on allait externaliser certaines fonctions critiques lorsque cela était nécessaire à des experts. Il y avait des questions relatives à une hypothèse dans la partie des systèmes comme quoi dans le document, on dit que lorsqu'il y a une certaine expertise interne, il y aura externalisation. L'idée, c'est d'externaliser lorsque justement il y a besoin d'experts.

Et autre suggestion, suggestion d'évaluer. Les fonctions d'objection sont les plus importantes pour la redevabilité, pour rendre des comptes. En termes de réflexion à ce niveau-là, il y a des domaines dans lesquels l'évaluation doit être faite par des experts; c'est nécessaire. Par exemple, les objections relatives aux droits du point de vue juridique ou alors les chaînes relatives au IDN. Je crois qu'en ce qui concerne le fait qu'il faut s'assurer d'avoir tous les experts nécessaires, voilà un petit peu la base de cette hypothèse.

En ce qui concerne les coûts, je crois que c'est la dernière diapositive que nous avons, il faut en effet suivre les coûts le plus rapidement possible avant le lancement de la prochaine série. La planification des coûts est absolument essentielle pour des rapports précis et la gestion des coûts. Les questions à ce sujet, comment est-ce que l'on suit les

coûts? Comment est-ce que cela s'effectue? Comment pour les prochaines séries nous l'effectuerons? Comment les ressources seront-elles affectées à ce processus?

Et enfin, quelques questions et suggestions que nous avons reçues qui n'étaient pas sur des hypothèses précises. Il y a un soutien pour la transparence dans le partage des suppositions de planification en général, rajouter des suppositions concernant notamment l'utilisation malveillante du DNS qui doit être effectué et ce, avant la nouvelle série. Beaucoup parlait d'acceptation universelle également à prendre en compte pour les TLD, des révisions et recommandations devraient être approuvées faisant partie des nouvelles séries, inclure un degré de certitude et développer un plan pour gérer des situations si on n'atteint pas ces suppositions, poursuite du processus de planification et enfin, des instruments de mesure également doivent être mis en place pour gérer l'introduction de nouveaux gTLD.

Nous continuons, les prochaines étapes. Je crois que je l'ai déjà mentionné, à la suite de cette réunion de l'ICANN, nous allons publier un résumé, une analyse de ce cycle de retour d'information, continuer à gérer ces feedbacks et à écouter de très près les débats et mettre en place un instrument de révision de ces suppositions.

Je crois que c'est à peu près tout ce que je voulais vous présenter ce matin. Je serais très heureuse de répondre à vos questions.

JOHN LAPRISE :

Merci beaucoup de cette présentation qui était très complète.

J'aimerais revenir sur l'avant-dernière diapositive et page. Là, j'ai une petite inquiétude. Après hier, avoir été à la réunion SO/AC et avoir parlé de la sécurité des domaines, je crois qu'il faudrait mettre plus en haut dans la liste de priorités de véritablement parler de ces problèmes de sécurité des sites web, ce qui inquiète toutes les unités constitutives, les enregistrements abusifs notamment. Moi, je crois que c'est important.

HOLLY RAICHE :

En plus, je crois que cela pourrait commencer avec ce qu'on a dit lors des dernières réunions pour l'ALAC. Est-ce que cela veut dire que l'on va avoir une nouvelle série ou pas ? On a beaucoup de suppositions, on se base sur des décisions. Est-ce que cela va être une décision qui va être prise ou pas ? Je crois qu'il y a des processus en place. Mais le manque de clarté par rapport aux dossiers de candidature des communautés, comment définissez-vous cela ? Est-ce que c'est défini de manière large ou étroite ?

En ce qui concerne la résolution des litiges également, il n'y a pas beaucoup de cohérence à ce niveau. Est-ce qu'il va y avoir des conflits ou pas entre le singulier, le pluriel ? Ce n'est pas très clair. C'est une question de processus qui doit être clarifiée pour s'assurer qu'il y ait une cohérence qui existe et qui n'existait pas lors de la série de 2012.

KAREN LENTZ :

Je vous réponds, merci Holly. Il y a eu beaucoup d'intérêt, en effet, sur certains domaines. Les candidatures, les applications, les objections

possibles. Selon nous, ce sont les recommandations du groupe de travail du PDP qui compte. Et il y a eu d'autres suggestions également, que cela soit examiné par d'autres équipes. Mais cela va être bâti sur les recommandations du groupe de travail PDP.

JEFF NEUMAN :

Sur la deuxième partie, pas sur l'utilisation malveillante et les abus, mais oui, le groupe de travail travaille à la résolution des litiges, par exemple le singulier par rapport au pluriel. Et il y aura une recommandation à ce sujet. On pense apporter plus de clarté sur la définition d'une communauté, mais c'est difficile en fait. Qu'est-ce qu'une communauté? Il y a beaucoup de variations possibles. On espère apporter plus de certitude pour pouvoir travailler plus efficacement. Comme l'a dit Karen, c'est séparer les suppositions que l'ICANN effectue.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. J'aimerais parler des coûts parce qu'en 2012, cette série, il y a eu une supposition qu'on allait recevoir 500 dossiers de demande et la règle était qu'il fallait recouvrer les coûts totalement; au moins 500 dossiers de demande allaient couvrir tous les coûts de développement des nouveaux gTLD. On en a reçu 2 000. Cela veut dire que nous avons quatre fois plus de dossiers de demande. Mais on a moins de coûts de développement pour une éventuelle nouvelle série, on est beaucoup plus près. On n'a plus qu'à peaufiner un petit peu nos procédures.

---

Donc quelles sont vos suppositions par rapport aux frais de dossier de candidature ? Qu'en est-il de recouvrer ces frais pour l'ICANN ? Qu'en est-il de ce principe ? Est-ce qu'on ne devrait pas avoir pratiquement de frais pour déposer un dossier de demande ? Cela devrait coûter beaucoup moins cher.

KAREN LENTZ :

Merci Tijani. Pour répondre à votre question, il y a une supposition pour en effet recouvrer les coûts. On n'a pas encore pensé aux frais d'inscription de demande de dépôt de dossier parce que pour le moment, on pense aux frais de mise en place et on considère également toutes les suppositions que nous avons. Donc on ne sait pas tout pour le moment, c'est un peu trop tôt. Mais en effet, ce coût va rentrer en ligne de compte d'une manière très importante.

JOHN LAPRISE :

Très bien.

Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Dev Teelucksingh de l'ISOC.

Comment on déposera les dossiers ? Quelles seront les procédures ? En 2012, c'était très difficile d'avoir une liste des candidatures. Il y a eu une période de commentaires, les PIC. Est-ce que cela va être la même



chose ? Est-ce que le groupe des procédures ultérieures travaille à ces processus pour que cela soit beaucoup plus accessible ?

Et étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de consensus sur les noms géographiques, il y a un statu quo qui existe actuellement, une certaine inquiétude aussi qui règne, il y a certaines chaînes qui peuvent poser problème pour les gouvernements. Il y a des inquiétudes à ce niveau. Ces chaînes peuvent avoir un impact sur les noms géographiques, les termes géographiques, et la propriété intellectuelle.

On peut avoir une chaîne qui également soit fortement liée à une enseigne, une marque déposée. Donc les permutations de chaînes préoccupantes, les recherches des différentes chaînes, l'obtention des résultats, les objections par rapport à l'utilisation de certains gTLD, tout cela, il faut en parler.

KAREN LENTZ :

Merci de vos commentaires. Je crois que lorsqu'on a parlé des systèmes, lorsque l'on a réfléchi à ce que nous devons développer, je crois que vous avez soulevé un point tout à fait valide. Les systèmes, ce n'est pas seulement pour les personnes qui vont déposer des dossiers de demande. Il va y avoir beaucoup de questions qui vont être posées par les utilisateurs de ces systèmes, les gouvernements en effet qui vont être intéressés par certains dossiers de demande. Les noms géographiques posent un autre type de problème, les recherches de noms qui représentent un intérêt public, les utilisateurs

---

multiples, là aussi, ce sont en effet des questions sur lesquelles nous réfléchissons.

JEFF NEUMAN :

Merci. Pour répondre un petit peu plus à cela, le groupe de travail sur les procédures ultérieures aura des recommandations sur ces systèmes pour la prochaine série. Et ce que vous avez mentionné, je ne veux pas dire ce que seront les recommandations finales, mais je crois que les thèmes que vous avez mentionnés, recherches, utilisation des thèmes, cela fera partie des recommandations de notre groupe de travail. Nous y travaillons.

JOHN LAPRISE :

Très bien. Donc ceci dit, j'aimerais remercier Karen, Jeff et Cheryl pour leur travail sur SubPro, les procédures ultérieures. C'est extrêmement intéressant. Merci Justine et Jonathan. Voilà le point un.

Nous allons maintenant passer au point deux de notre ordre du jour avec Becky Nash et Shani – j'ai du mal à lire votre nom de famille, excusez-moi. Mais on va passer la parole à d'autres intervenants pour parler un petit peu de finances et de budget.

BECKY NASH :

Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Becky Nash, je suis avec mon équipe, Shani Quidwai d'ICANN Org département financier, pour vous donner une mise à jour de l'équipe financière.

Nous allons maintenant passer dans l'ordre du jour à notre présentation. Merci beaucoup. Nous avons les résultats financiers de l'année fiscale 2019. Nous proposons de parler un petit peu de l'année fiscale 2019 et ensuite, nous passerons au processus de planification pour l'année fiscale 2021, le budget. Et nous aurons un peu de temps pour vos questions. N'hésitez pas à commenter à la fin.

Avant de commencer, j'aimerais souligner que nous avons une séance finances et planification qui se tiendra mercredi le 6 novembre à 13:30 et j'espère que vous pourrez vous rendre dans cette salle 518.

Nous aimerions également vous indiquer que nous avons différents rapports financiers qui représentent notre responsabilité par rapport à ICANN Organisation et qui sont publiés sur le site web durant toute l'année. Il y a plusieurs rapports, rapports trimestriels qui ne sont pas encore vérifiés. Mais après chaque trimestre, ils sont publiés.

Sur la droite, vous voyez annuellement ce qui est effectué au niveau de notre responsabilité financière. Nous avons des rapports annuels. Nous avons les états financiers audités, publiés d'ailleurs la semaine dernière pour l'année fiscale 2019. Le rapport annuel a été publié ainsi qu'un rapport des dépenses du Conseil d'Administration. D'autres rapports sont disponibles annuelle. Nous avons un lien sur cette diapositive pour que vous puissiez trouver tous ces rapports financiers.

Les points importants de l'année fiscale 2019. Les opérations de l'ICANN, son financement était de trois millions supérieur à l'année

fiscale 2018 et d'un million inférieur à notre budget. Cela signifie qu'il manquait un million de dollars à notre financement parce qu'il y a eu une croissance plus lente qu'anticipée des nouvelles demandes de dossier pour les TLD, donc un délai par rapport au programme Privacy Proxy.

Nous avons été en mesure de gérer nos dépenses pour l'année fiscale 2019, un million de moins par rapport à l'année fiscale 2018 et huit millions de moins que ce qui avait été budgété. Une nouvelle fois, cela est dû au fait que nous avons moins de membres du personnel. Donc nous avons eu un excès opérationnel de six millions de dollars, un financement de 136 millions de dollars et des dépenses en cash de 130 millions de dollars. C'est au niveau opérationnel pour l'ICANN.

Nous allons voir sur la diapositive suivante plus de détails des dépenses comparées par rapport au budget, donc les chiffres réels par rapport au budget, et par catégories : personnel, déplacements et réunions, services professionnels, administration et autres, également le capital, c'est-à-dire les projets capitalisés, et fonds de secours.

En ce qui concerne les dépenses pour le personnel, plus basses que budgétées parce qu'il y avait des postes d'ouverts à la fin de la période. Nous voyons qu'il y avait eu 36 personnes de moins que budgété alors qu'il y en avait en moyenne 32 membres du personnel de moins que budgété. Donc nous avons réussi à limiter de 600 000 dollars les dépenses des réunions de l'ICANN, réunions 63 et 64. Services professionnels, moins 1 700 000 dollars par rapport au budget ; c'est favorable sur plusieurs fonctions.

Si nous passons maintenant à la prochaine diapositive, on parle ensuite de planification. Cela, c'est les tendances du nombre de membres du personnel de l'année fiscale 2016 à l'année fiscale 2019. C'est la fin de période où nous calculons le nombre de membres du personnel. Cela montre bien les tendances qui existent et ce qui est budgété pour la période suivante. Cela représente des variances budgétaires importantes.

Je vais demander à Shani de commenter les prochaines diapositives à la partir de celle numéro 13.

SHANI QUIDWAL :

Est-ce qu'on pourrait avoir la diapositive suivante ? Là, vous avez un dessin de haut niveau qui décrit le processus de planification de l'ICANN. Notre planification commence par le plan quinquennal financier et opérationnel et ensuite, on passe au plan et budget annuel. Ces deux processus sont en cours, ils devraient être lancés assez rapidement. On en reparlera dans le reste de la présentation.

Par rapport à ces deux plans, de manière périodique, nous avons des mises à jour par rapport au statut, par rapport au suivi que nous faisons là-dessus. Becky vous a mentionné que tous les trimestres, nous publions les différents points financiers par rapport à l'avancement de nos progrès par rapport au budget. Et nous avons ceci pour les fonctions de l'IANA.

Là, vous avez sur cette diapositive les différences entre le plan sur un an et le plan quinquennal. Par rapport à l'exercice 2021 qui est lancé

---

maintenant, il y a davantage de détails, les ressources sont planifiées à un niveau de détail plus important alors que le plan quinquennal est beaucoup plus global. Les ressources sont planifiées de manière très globale. Nous décrivons simplement ce qui est nouveau, ce qui est stable, ce qui est élargi, ce qui est en augmentation ou en baisse. Nous décrivons les grandes étapes, etc.

Les deux plans ont vraiment pour objectif de souligner quel est le travail de l'organisation, quelles sont les ressources financières qui sont engagées pour effectuer le travail, mais c'est en fait le niveau de détail qui différencie les deux plans. Diapositive suivante.

Vous avez ici certaines des dates clés. Il y a déjà eu un processus de commentaires publics qui a été lancé. Le rapport a été publié il y a quelques mois de cela. Au cours du mois, nous allons voir avec le Conseil d'Administration le premier jet des plans qui seront publiés début décembre. Nous allons parler du processus, du contenu qui est mis à disposition dans ces plans. Donc là l'idée, c'est vraiment de vous fournir ces informations dans la communauté pour avoir vos commentaires d'ici le mois de février, entre décembre et février.

Lors de l'ICANN67, nous passerons en revue les commentaires publics et peu après, nous publierons le rapport sur les commentaires publics et nous incorporerons les modifications au plan préliminaire avant que le Conseil ne puisse l'adopter au mois de mai.

Ensuite, voilà certaines dates spécifiques par rapport au processus de budget de l'IANA. Le budget de l'IANA commence avant l'ICANN. Donc

nous sommes déjà en phase de commentaires publics pour le budget de l'IANA. Ceci a été lancé le 13 octobre et ce sera terminé en novembre, donc il reste encore un peu de temps de commentaires publics pour revoir les documents et fournir des avis. Notre cible, c'est d'adopter au mois de janvier alors que le budget de l'ICANN sera adopté au mois de mai.

Dernier point avant de passer aux questions, le processus de demandes budgétaires supplémentaires. Le calendrier est similaire aux années précédentes. Le lancement dans la communauté et la période de soumission commencera après ICANN66. Il y aura une liste de diffusion, il y aura également une annonce et en novembre, nous lancerons la période de soumission avec une date butoir du 31 janvier 2020. Il y aura une consultation lors de l'ICANN67 et ensuite, nous informerons les membres de la communauté début mai pour savoir si le budget a été adopté.

Nous souhaitons vous donner la parole, écouter vos questions et y répondre.

BECKY NASH :

Merci Shani. Pour ce plan, ce processus de planification budgétaire et opérationnel 2021, nous sommes prêts à écouter vos questions. Nous avons parlé de demandes budgétaires supplémentaires qui auront lieu entre le 11 novembre et le 31 janvier. Nous souhaitons également souligner que la période de commentaires publics globale pour le plan quinquennal, pour le plan financier ainsi que pour le plan et le budget

---

sur un an, tout ceci commencera la deuxième semaine de décembre et aura lieu jusqu'au mois de février. Voilà les dates importantes. Il y a pas mal de travail en termes de commentaires publics. Je ne sais pas s'il y a des questions ?

JOHN LAPRISE : Oui, Ricardo. Il faut un casque je crois pour Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST : Bonjour. Par rapport à l'exercice 2021, j'ai une question par rapport à 2019. Vous avez dit qu'on allait poser des questions sur 2021 mais 2019.

Premièrement, engager des gens, cela coûte cher. Je crois qu'il manque des personnes. Mais 10 % des effectifs, je trouve que cela fait beaucoup de personnes qui n'ont pas été embauchées dans les temps. Donc j'aimerais avoir une explication par rapport à cela.

Deuxièmement, je sais que l'ICANN ne s'attend pas à perdre de l'argent, mais je n'aurais jamais pensé qu'on s'attendrait à avoir un bénéfice chaque année. Donc cela, c'est quelque chose dont il faut qu'on parle en tant que communauté.

Ensuite, il y avait moins de boursiers. Le chiffre a été réduit pratiquement de moitié. Et au cours des quelques jours à venir, je pense que cela va être encore moins. On n'a été approuvé que pour 60 personnes, une personne par structure At-Large. Cette année, nous n'avons dû sélectionner que 60 personnes, 230 entités At-Large, 56



utilisateurs finaux. Tous ces chiffres sont quand même problématiques. On ne demandait pas six millions de dollars. Il y a de l'argent, donc je crois que ceci me rend perplexe.

Par rapport au plan de 2021-2025, j'aimerais vous féliciter parce que je crois que de plus en plus, la planification est détaillée. Donc je crois que l'on peut réellement identifier chaque dépense et ce à quoi ces dépenses correspondent dans le plan stratégique de l'ICANN et pour ceci, je vous en remercie.

BECKY NASH :

Merci beaucoup pour cette question, enfin pour ces questions. J'ai essayé de tout noter, donc corrigez-moi si je ne réponds pas correctement. Mais vos questions sont excellentes.

Tout d'abord, j'aimerais revenir sur la question des effectifs, du nombre de postes qui sont restés ouverts, en fait non pourvus, pendant l'exercice 2019. Comme vous l'avez dit, apparemment, il semblerait qu'il y avait beaucoup de postes qui avaient été comptés dans le budget mais qui n'ont pas été pourvus. Dans certains cas, il s'agissait de projets qui en fait n'étaient pas encore lancés.

Donc ICANN Org a fait très attention à la gestion des effectifs. Cela était le résultat de commentaires de la communauté et d'ICANN Org. Dans cette présentation, nous aimons justement vous montrer les effectifs chaque année. C'est une priorité, nous y prêtons réellement attention. Donc effectivement, nous étions en-dessous du montant qui avait été prévu pour 2019. Je crois que l'embauche doit vraiment avoir

---

lieu au moment où le travail est effectué. Donc voilà pourquoi vous avez cet écart.

Question suivante que vous avez posée, les dépenses et les priorités dans le budget. Lorsque le financement est supérieur aux dépenses, nous avons l'excédent d'actifs net. Ce chiffre, excédent d'actifs net, a été positif pendant très longtemps, ce qui est très bien parce que sinon cela voudrait dire que l'on est obligé d'utiliser nos réserves. Donc nous avons justement bien géré nos dépenses, alors même que le budget est établi bien à l'avance. Donc nous sommes en train de nous focaliser sur notre fonds de réserve. Nous nous concentrons là-dessus depuis un certain temps. Nous avons plusieurs diapositives sur les tendances de ce fonds de réserve. Donc tout excès est ensuite soumis à une décision du Conseil d'Administration visant à ajouter des fonds dans ce fonds de réserve. Donc c'est une tendance tout à fait positive pour l'ICANN parce qu'à partir de l'exercice de 2020, nous avons pu commencer à budgétiser un excédent pour justement réapprovisionner ce fonds de réserve. J'espère que cela vous convient comme réponse par rapport à ce fonds de réserve.

D'une manière générale, il y a des commentaires sur le niveau de financement, à commencer par l'exercice 2019, par rapport aux boursiers, par rapport au financement des voyageurs. En termes de financement, les tendances sont beaucoup plus lentes. Donc voilà pourquoi à partir de 2019, nous avons vraiment prêté attention à ces dépenses. Nous avons essayé de contrôler ceci. Donc je vous encourage pendant la période de commentaires publics à faire vos

commentaires s'il y a vraiment des domaines de financement de voyage que vous aimeriez souligner, si vous souhaitez avoir davantage de financement.

Shani, je ne sais pas si vous avez un commentaire à faire par rapport aux ABR, aux demandes budgétaires et tendances relatives à l'ATLAS, etc. ?

SHANI QUADWIL :

Oui. Comme Becky l'a mentionné, il y a eu certaines préoccupations par rapport aux déplacements, par rapport au financement des déplacements, etc. Donc ces demandes budgétaires supplémentaires sont un processus qui permet justement de demander davantage de financement. Je sais que cela a déjà été utilisé par le passé, c'est une opportunité qui existe.

Par ailleurs, lors du budget pour 2021, il y aura un financement pour les RALO.

JOHN LAPRISE :

Il nous reste 11 minutes et il y a trois personnes qui souhaitent prendre la parole. Ricardo, vous voulez reparler ? C'est cela ? Alors je vais vous remettre sur mes notes, donc cela fait quatre personnes. Donc on va demander à limiter les interventions à une minute. Olivier, Jonathan, Judith et Ricardo.

---

RICARDO HOLMQUIST : Une petite clarification.

Apparemment, dans la traduction, je ne sais pas s'il y avait un problème, je n'ai pas posé de question par rapport aux dépenses. Je mentionnais simplement que nous n'avions pas d'argent pour les déplacements pour ATLAS, mais pas de question là-dessus. Merci d'avoir clarifié, mais je n'avais pas posé cette question en fait.

JOHN LAPRISE : Je vois quelqu'un qui est debout au micro. Ensuite, il y a Olivier, Jonathan, Judith et la personne au micro qui sera donc en dernier, et ce sera la fin des questions. Alors Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup monsieur le président de séance. Une petite question par rapport au personnel.

Je ne sais pas si on peut revenir sur cette diapositive. Je me souviens d'une discussion qu'on a eue lors du dernier cycle de l'année passée ainsi que par le passé. On avait parlé des économies des l'ICANN et il y avait une période un petit peu de gel des embauches. Donc pour moi, je ne suis pas surpris de ne pas voir de croissance dans ce domaine. Mais tout d'un coup, je m'aperçois qu'il y a 36 nouvelles personnes qui seraient éventuellement embauchées pour de nouveaux projets. Donc j'aimerais bien savoir d'où est-ce que cela sort, ce nombre assez important de personnes qui seraient embauchées. Merci.

BECKY NASH :

Merci beaucoup pour cette question. J'aimerais souligner que même si pendant les derniers cycles de planification du budget, certes le financement a plafonné ou a cru de manière moins importante, donc nous avons vraiment surveillé les dépenses d'ICANN Org et les effectifs. Cela ne veut pas dire qu'il y a un gel des embauches. Ce qui s'est passé, c'est qu'ICANN Organisation a mis en place certaines priorités par rapport aux besoins de postes au fur et à mesure que les projets arrivent. Alors on va peut-être revenir à notre diapositive.

Là, il y a une tendance. Depuis l'exercice 2016, les choses sont stables, il n'y a pas vraiment eu de croissance. Par contre, tous les ans, dans le budget, il y a des postes qui existent sur la base de projets de travail qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration ou sur la base d'autres fonctions. Donc nous publions dans le plan opérationnel et le budget le nombre de postes par fonction. Cela vous donne un petit peu une idée de ce qui est effectif en comparaison avec la nouvelle période budgétaire. Ceci fait partie de ce que nous allons publier.

Il y a eu des retards parce que certains groupes de travail avaient pris du retard ou certaines révisions n'avaient pas été aussi rapides que ce que nous avions prévu. Les effectifs, ce n'est pas dans un seul domaine ; c'est quelque chose qui est éparpillé dans différentes fonctions. Lorsque de la période de commentaires publics sur le premier jet, n'hésitez pas à nous donner du feedback sur les effectifs. Je crois qu'il est tout à fait utile justement de vous fournir ces tendances, de vous donner une visibilité totale sur les effectifs.

---

JOHN LAPRISE : Judith.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, merci beaucoup pour cette présentation générale. Ma question est relative aux demandes budgétaires supplémentaires. Est-ce qu'on pourrait revenir à la diapositive où on parle du budget, du surplus ?

Au cours de l'année passé, vous avez vraiment réduit ce montant des demandes budgétaires supplémentaires. Vous avez également établi des limites par rapport à ce que l'on peut inclure dans ces demandes. Quand je dis qu'il y a des limites, cela existait, c'est vrai, par le passé, mais il y avait des groupes qui mettaient par exemple le FGI, donc ce n'était pas vraiment des choses qui étaient préférées mais cela marchait. En fait, l'enveloppe totale a quand même été réduite de manière significative. Donc peut-être que vous pourriez augmenter cette enveloppe lorsque vous constatez que les choses ne sont pas aussi drastiques parce que ceci a vraiment un impact sur nos communautés par rapport aux problèmes qui nous concernent et par rapport à notre souci de renforcer les capacités. Merci.

BECKY NASH : Merci beaucoup pour cette question. Nous aimerions souligner que nous avons suggéré dans le cadre du plan opérationnel et du budget de soumettre vos commentaires par rapport au niveau de financement. Le niveau de financement est resté constant au cours des années passées. Comme nous le savons, l'ICANN d'une manière

générale a dû s'ajuster à certaines des évolutions en termes de financement.

Nous basons tout ceci aussi sur le réapprovisionnement du fonds de réserve, donc c'est quelque chose qui a un impact sur tout l'écosystème de l'ICANN. Et nous vous demandons de ne pas hésiter à soumettre ces demandes budgétaires supplémentaires. Nous avons souligné que les procédures, les manières de fonctionner ont été redéfinies. Mais merci beaucoup pour cette question.

JIM PRENDERGAST :

Sur cette diapositive que vous avez derrière vous Becky, pour l'exercice 2019, je vois qu'un des facteurs a été un retard du programme d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Est-ce que c'est un programme de recouvrement des coûts ? S'il y a eu un retard, cela ne devrait pas engager des recettes inférieures aux attentes.

BECKY NASH :

Merci beaucoup pour cette question. J'aimerais simplement souligner une chose par rapport à cela. Le programme anonymisation et enregistrement fiduciaire, c'était un programme de recouvrement des coûts. Je sais qu'il y a eu des résultats, il y a eu un programme d'identification des procédures. Encore une fois, étant donné que notre processus budgétaire se fait vraiment à l'avance par rapport à l'année concernée, nous avons certaines hypothèses par rapport au frais préliminaires associés au traitement de l'anonymisation et de

---

l'enregistrement fiduciaire. Mais cette ligne spécifique parle du financement en fait, du chiffre global. Donc c'est une hypothèse que nous avons incluse dans la collecte de ces fonds. Et finalement en 2019, le programme n'a pas été lancé. Donc poserai la question à mes collègues par rapport aux progrès de ce groupe de travail.

JIM PRENDERGAST : Cela fonctionnera sur la base d'un recouvrement des coûts. C'est cela ? Juste pour clarifier.

BECKY NASH : Oui, tout à fait.

JOHN LAPRISE : Très bien. Je ne vois personne d'autre levant la main. Merci beaucoup, Beck et Shani, d'être venus nous voir aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer au point trois de notre séance et je vais demander à Jan Aart et Hortense de nous rejoindre. Nous allons parler de la légitimité de l'ICANN. Ce sera la dernière présentation de la matinée. Et nous concluons à midi.

JAN AART SCHOLTE : Bonjour. Merci de me donner la possibilité de m'exprimer. Certains d'entre vous ont déjà contribué à cet exercice, donc merci. Vous allez voir quels sont nos résultats.



Nous allons parler aujourd'hui rapidement de l'étude et de la manière dont les *outsiders* voient d'un point de vue externe l'ICANN par rapport aux *insiders* qui voient cela de l'intérieur. Vous aurez donc des différences selon les parties prenantes. Ensuite, nous allons parler un petit peu de la société civile, de l'ALAC. Vous allez nous dire comment vous voyez la situation. Nous avons beaucoup de données mais nous vous montrerons un petit peu ce que nous avons avec des conclusions. La légitimité de l'ICANN n'est pas assez élevée pour pouvoir se reposer sur nos lauriers, mais pas assez basse pour s'inquiéter véritablement.

Deuxièmement, je crois que la légitimité de l'ICANN est en corrélation avec si vous êtes proche ou pas du régime. Autrement dit, si vous faites partie du personnel, elle est très élevée, si vous êtes au Conseil d'Administration, elle est très élevée. Et ensuite, vous reculez et là, la légitimité de l'ICANN baisse. On a l'impression que l'ICANN est moins légitime. Cela dépend si on est dans une élite de la société. On a peut-être moins de légitimité par rapport à l'ICANN.

Au sein de la sphère de l'ICANN, la légitimité – et cela est surprenant –, il n'y a pas beaucoup de variance par rapport aux groupes de parties prenantes, par rapport aux régions. Il n'y a pas beaucoup de différences par rapport aux catégories sociales ; un petit peu mais pas beaucoup. On avait pensé qu'il allait y avoir des grandes variations de niveau ; ce n'est pas le cas.

Nous allons passer au point suivant. L'objectif de notre étude, combien de légitimé avons-nous pour l'ICANN ? Réfléchissez à ce que

---

vous faites, aux conséquences de ce vous faites sur la légitimité de l'ICANN. Le concept de légitimité en termes universitaire, c'est la croyance qu'un gouverneur a une autorité et exerce son autorité de manière appropriée. Autrement dit, vous êtes d'accord pour dire que l'ICANN a le droit de statuer, donc une confiance très forte dans le régime, avoir véritablement une confiance forte dans le régime.

J'ai déjà parlé de cela, continuez s'il vous plaît.

La légitimité est importante, vous le pensez. Si vous regardez ici, vous nous dites que la légitimité est extrêmement importante à un niveau de 80 % à peu près ; 17 % ou 20 % disent que c'est assez important ; et il y a très peu de personnes qui pensent que la légitimité n'est pas importante pour personne.

Donc vous avez pensé que c'est important parce que cela permet à l'ICANN de se renforcer, d'effectuer son mandat, son travail, sa mission et vous permet également d'atteindre des hauts niveaux de conformité et ensuite, d'être à un niveau élevé par rapport à ses concurrents, aux autres régulateurs dans la sphère de l'internet et ainsi de suite.

Sur quoi nous basons-nous ? 529 ont été interrogées au niveau du Conseil d'Administration, de la communauté, du personnel. Et nous avons interviewé plus de 900 personnes à l'extérieur de l'ICANN. Ce n'est pas l'opinion publique, je travaille avec des étudiants, mais je crois que ce n'est pas la peine de le faire auprès du grand public. La connaissance de l'ICANN est trop basse dans le grand public.

---

La perception par les élites. Vous voyez ici tous les pays importants. Qu'est-ce que l'on pense de ces institutions de gouvernance mondiales dans les élites générales du monde dans tous ces pays ? Nous voyons ici qu'il y a 14 institutions différentes et que l'ICANN arrive au numéro cinq. La bonne nouvelle, c'est que c'est à peu près au milieu. La confiance en l'ICANN est à un niveau similaire ou un petit peu plus élevée que 10 organisations multilatérales et on prend en compte les gouvernements locaux, régionaux et nationaux par rapport aux États Nations par exemple.

Les mauvaises nouvelles, c'est que c'est sur une échelle où vous êtes à peu près au milieu. L'organisation mondiale de la santé, l'OMS, est au niveau deux. Donc vous n'êtes pas là, vous êtes au niveau sept. La FIFA est très basse.

Ce qu'il y a à dire également, c'est que les élites ne connaissent que très peu l'ICANN. Les personnes qui sont des leaders dans la société, beaucoup d'entre eux, la moitié d'entre eux, ne connaissent pas l'ICANN. Et dans le grand public, là aussi très peu de prise de conscience, très peu de connaissance de ce qu'est l'ICANN.

Voilà, c'est pour comparer l'ICANN avec d'autres entités de l'internet. Vous voyez l'ICANN avec d'autres organisations. C'est un petit peu plus bas pour l'ICANN que les RIR ou l'IETF et c'est un petit peu mieux que pour le FGI, les gouvernements et l'UIT.

Les lignes bleues, ce sont les *outsiders* à l'externe qui sont informés. Ils sont un petit peu plus bas que ceux qui sont à l'interne, ces derniers

ayant beaucoup plus une perception de légitimité de l'ICANN comme on l'a dit. Vous voyez comment cela fonctionne pour les personnes qui sont à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ICANN.

Donc voilà en gros. Je crois qu'on peut sauter quelques diapositives. Et je vais passer la parole à ma collègue, Hortense Jongen.

HORTENSE JONGEN :

Ce que nous voyons ici, c'est différentes réponses concernant la question « Avez-vous confiance dans l'ICANN, que vous soyez au niveau interne ou au niveau externe ? ». Là, ce que l'on peut voir, la principale majorité des personnes ayant répondu ont une confiance assez élevée de l'ICANN, modérée ou élevée pour 90 % d'entre eux. On peut dire que la moitié des personnes ayant répondu ont une confiance moyenne dans l'ICANN. Voilà, oui.

Lorsque l'on traduit cela pour bas, modéré, et si on donne des chiffres à cela de 1 à 5, vous voyez la moyenne. Et cela montre, comme cela a été mentionné, que plus vous êtes proche du régime de l'ICANN, plus vous avez confiance en l'ICANN ; autrement dit le personnel d'ICANN, les gens de l'organisation ICANN ont une forte confiance en l'ICANN. Nous avons la communauté ICANN, c'est un petit peu moins bien. Et les personnes qui sont à l'extérieur, là on baisse à 3,18 sur une échelle de 1 à 5.

Là, vous voyez un petit peu par parties prenantes la confiance en l'ICANN une nouvelle fois, confiance dans le Conseil d'Administration, dans le personnel, dans la communauté multipartite. Il y a des

variations selon les groupes. Le secteur académique est mieux placé, les gouvernements également sont assez élevés aussi. Gouvernements et personnel de l'ICANN, c'est élevé. La société civile, en jaune, c'est assez similaire par rapport aux autres parties prenantes mais en général un petit peu plus bas.

On peut observer un petit peu plus de variation parmi les régions. Alors, le plus bas dans cette échelle de 1 à 5, c'est la Russie et l'Asie centrale, mais c'est n'est qu'un petit groupe de personnes qui y ont répondu, 3,05 ; donc c'est assez modéré. Et le plus élevé, c'est l'Asie du Sud-Est, Sud et Est, donc grosse différence entre ces deux régions du monde. Mais il n'y a pas de division Nord-Sud, par exemple l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine ont plus confiance à l'ICANN par rapport à l'Amérique du Nord ou l'Europe.

Nous avons également des résultats selon les groupes sociaux, selon les sexes, selon les âges et selon l'ethnicité. Il y a des petites différences. Ce qui est remarquable, c'est que ce sont des personnes de langue maternelle anglaise. Dans ce cas-là, ils sont moins en confiance que les personnes qui ne sont pas anglophones. Nous avons également les personnes se déclarant comme blanches qui sont moins en confiance que les autres par rapport à l'ICANN.

La société civile et la communauté. On a donné une liste de principes pour l'ICANN et on leur a demandé de donner de l'importance à ces principes. Vous voyez que les quatre plus importants : la transparence, un score très élevé, presque cinq ; suivi par la responsabilité ; donner à

---

toutes les parties prenantes la possibilité de participer ; et prendre les décisions sur l'expertise disponible.

Parmi les plus bas, parmi les principes moins importants : promouvoir une distribution équitable de l'IDN, promouvoir les droits de l'homme dans les opérations de l'ICANN, promouvoir la compétition au niveau des IDN et promouvoir les valeurs démocratiques dans la société. Mais pour la société civile, c'est toujours plus élevé que par rapport aux autres personnes étant à l'intérieur de l'ICANN. Donc ces principes sont toujours assez importants pour la société civile. C'est ce que l'ICANN devrait effectuer.

Nous avons posé également une question sur les réussites pratiques de l'ICANN. Et au niveau de la société civile, la stabilité technique, la sécurité technique en point numéro 2, la possibilité offerte à la participation des parties prenantes et promouvoir la compétition dans l'IDN. Nous avons également noté plus bas prendre des décisions rapidement, promouvoir une distribution équitable, promouvoir les droits de l'homme dans le DNS et promouvoir les valeurs démocratiques dans une société au sens large. Nous avons des scores que vous voyez de 2, presque 3.

Donc, les prochaines étapes, ce que nous avons présenté ici, ce sont des descriptions, des tendances que nous vous avons indiquées par rapport à la légitimité. On n'est pas encore arrivés à un niveau d'explication ; cela, c'est la prochaine étape. On a besoin de faire plus d'analyses sur ce qui détermine la légitimité de l'ICANN, et comment

---

on pourrait améliorer certains scores également. Donc on espère vous faire un rapport lors de la réunion de l'ICANN67. Merci beaucoup.

JOHN LAPRISE : Je vois que Javier veut prendre la parole.

JAVIER RUA-JOVET : Merci beaucoup. Une question. Est-ce qu'il y a une analyse de la légitimité avant la transition de l'IANA ? Est-ce qu'il y a les chiffres avant et après la transition de l'IANA ? Il me semble que cela serait très intéressant ce que pensent les gouvernements de la légitimité de l'ICANN à la suite du transfert des fonctions IANA. Et ce serait important, je pense, pour l'avenir.

JAN AARTE SCHOLTE : La réponse est non. Une réponse longue, oui, la transition de l'IANA peut être vue comme une légitimation de l'ICANN. Larry Strickling a dit que la légitimité était la grande question et il y a eu une grande inspiration de faire l'étude mais on n'a pas des données qui sont d'avant la transition. On commence depuis peu notre travail.

JOHN LAPRISE : Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'apprécie beaucoup ce type d'analyse et de présentation avec des diagrammes, mais j'ai une question sur la méthodologie que vous avez utilisée pour cela. Lorsque vous dites que vous avez interrogé l'élite, je trouve ça fascinant. Il y a une élite quelque part, donc. Est-ce que vous les avez appelés au téléphone ? Envoyé un courriel ? Quel est votre ensemble de données ? En quoi consiste-t-il ? Et vous avez des réponses qui sont très différentes. Est-ce que la question était « Est-ce que vous recherchez quelqu'un pour garder vos enfants ? Est-ce que l'ICANN pourrait garder vos enfants ? Est-ce que l'ICANN est légitime ? » Comment vous avez posé les questions ? Et quelle est la réponse s'ils ne savent pas ce qu'est l'ICANN ? Qu'en est-il de ces données ?

JAN AARTE SCHOLTE : La question de l'élite générale, il y a un long rapport technique en ligne de 25 pages qui explique exactement comment nous avons décidé cela. Mais nous avons brièvement pris six régions du monde, différents types de régimes, de développement économique, de culture politique et d'expérience de la gouvernance mondiale. Et nous avons interviewé 100 à 125 personnes par région ou pays de la société civile, des gouvernements, personnes appartenant à la presse, à des hauts niveaux, société civile, universitaires, partis politiques, responsable des gouvernements, autorités gouvernementales, et ainsi de suite.



---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous leur avez parlé ?

JAN AARTE SHOLTE : C'était au téléphone. L'étude sur l'ICANN est un petit peu différente. On peut vous en dire plus à ce sujet.

HORTENSE JONGEN : À l'interne, il y a eu des entretiens de visu ou par téléphone. Et vous avez tout à fait raison, tout le monde peut avoir une compréhension un petit peu différente de la définition de la légitimité, on peut lire « la confiance en l'ICANN en sens large ». C'est pour cela que l'on peut mesurer la légitimité. Je crois que nous avons également posé une question que nous n'avons pas pu couvrir aujourd'hui : « À quel point vous approuvez ou désapprouvez le travail actuel de l'ICANN ? » En ce qui concerne les personnes qui ne connaissent pas l'ICANN, là, c'est « pas de réponse ». Et on note tous ces chiffres évidemment. Au niveau interne évidemment, la question ne se pose pas mais en effet au niveau externe, il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas l'ICANN.

JOHN LAPRISE : Il nous reste quatre personnes qui veulent poser des questions mais il est déjà midi, donc on va vous limiter à une minute. Ce sera uniquement ces quatre personnes et on commence par Abdulkarim.

---

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup. Je voulais savoir par rapport à une diapositive tout à l'heure, vous avez dit que 41 % des personnes de la communauté avaient répondu et je crois que le chiffre était de 350. J'aimerais bien savoir comment est-ce que vous avez obtenu ces chiffres. Est-ce que cela représente réellement 40 %, 41 % de la communauté ?

JAN AARTE SCHOLTE : Non, 41 %, c'est le taux de réponse. Nous avons créé une population, nous avons regardé le neuf réunions de l'ICANN entre 2015 et 2018 et nous avons considéré les personnes qui avaient participé à ces neuf réunions. On s'imaginait que ces personnes, c'était vraiment des personnes qui étaient là et qui connaissaient bien le sujet, qui ne venaient pas simplement prendre un café à l'ICANN. Donc c'est ces centaines de personnes que nous avons comptées. Et ensuite sur ces 790 personnes, il y a 41 % des gens qui ont répondu. Donc c'est en fait le taux de réponse.

JOHN LAPRISE : Marita.

MARITA MOLL : Je crois que cette étude est très intéressante et j'espère réellement qu'il y aura une opportunité de faire un rapport supplémentaire lors des réunions suivantes. Ce qui me serait utile, c'est le type de réponses que vous obtenez parce que nous sommes impliqués dans la sensibilisation, nous essayons de ramener des personnes, donc le type

---

de réponse que vous obtenez des personnes qui ne sont pas là, je ne suis pas du tout surprise qu'il y a des personnes qui ne connaissent absolument pas ce que nous sommes, même si nous faisons tout notre possible pour faire de la sensibilisation. Donc il serait intéressant d'avoir davantage d'information là-dessus. Peut-être que leurs attentes sont différentes des nôtres. Cela nous aiderait à évaluer ce que l'on pourrait faire pour influencer sur ces chiffres.

JOHN LAPRISE : Joanna.

JOANNA KULESZA : Merci beaucoup pour cette présentation. C'est vraiment fascinant. J'ai deux questions un peu globales.

Premièrement sur l'At-Large, j'aimerais bien savoir s'il y a des choses que l'on pourrait faire pour faciliter le processus. Si j'ai bien compris, le processus n'est pas encore terminé. Pour moi, At-Large, c'est l'ICANN en miniature. On représente les différentes régions, les différents intérêts comme cela a été dit lors des séances précédentes. Donc s'il y a des choses que l'on peut faire pour améliorer ou faciliter les résultats, je pense que ce serait un sujet intéressant.

Par ailleurs, le deuxième point sur la diapositive, c'est intéressant. Qu'est-ce qu'on va faire à l'avenir ? Et apparemment, rien n'est sûr. Donc vous êtes en train de fournir des explications, mais j'aimerais bien savoir ce que l'on peut attendre.

---

Et d'une manière plus générale, quelles sont vos hypothèses ? Quelles sont les évolutions possibles de cette recherche ? J'aimerais bien en savoir plus là-dessus.

JAN AARTE SCHOLTE :

Nous avons des données spécifiques à l'ALAC. Nous ne vous avons pas présenté ceci, mais nous pouvons vous donner des détails sur les AC et SO. Pour expliquer en bref, nous avons une hypothèse. Il y a des personnes qui disent que la légitimité vient des fonctionnalités institutionnelles, donc ils réagissent sur la base de ce que fait l'organisation. C'est les procédures, la performance, etc. C'est l'institution qui instaure tout ceci.

Il y a d'autres personnes qui pensent que la légitimité, c'est la psychologie, c'est l'identification qu'ont les gens d'eux-mêmes, c'est le calcul des intérêts, c'est la confiance ou non dans en société, c'est les connaissances des gens. Donc cela de l'individu et non pas de l'institution.

Et il y a aussi des explications qui disent que la légitimité vient des normes sociétales, donc ce n'est pas ce que fait l'ICANN mais ce que fait l'ICANN pour se plier aux normes de la société.

Du point de vue statistique, on peut voir un petit peu quels sont les liens entre les différentes questions du questionnaire et sans le savoir en fait, on utilisait ces hypothèses. Mais encore une fois, c'est un exercice énorme qui va bien au-delà de la collecte des données.

JOHN LAPRISE :

Yrjö.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci. Vous êtes en train de dire que vous n'en êtes pas encore à la phase d'explications, mais est-ce que vous avez un petit peu un sentiment, surtout en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme et de la démocratie ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui ressort de manière instinctive pour ainsi dire ?

HORTENSE JONGEN :

Merci beaucoup pour cette question. D'une manière générale, dans tous les groupes ? Attendez, je n'ai pas bien compris quelle était votre question. Est-ce que c'était les objectifs ? En tout cas, en ce qui concerne la pratique, il y a beaucoup de répondants qui ont dit que ce n'est pas ce que devrait faire l'ICANN. Pour eux, c'est la démocratie qui est importante mais cela ne fait pas partie de la mission de l'ICANN. Souvent, les chiffres sont inférieurs et il semble que les opinions sont divisées par rapport à cela.

JAN AARTE SCHOLTE :

Il y a également une transcription pour ceux d'entre vous qui avez fait l'entretien. Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais nous avons enregistré vos entretiens. Donc nous avons 529 enregistrements qui vont être analysés, donc c'est quantitatif et qualitatif.

---

JOHN LAPRISE :

Merci beaucoup pour ces présentations.

Ceci étant, je vais passer la parole au personnel. Je ne sais pas s'il y a des détails logistiques avant que nous déjeunions.

GISELLA GRUBER :

Je pense que vous vous attendez à ce que je vous explique quelque chose d'extraordinaire, mais c'est simplement pour vous dire qu'il y a des Subway au rez-de-chaussée, etc. Donc si vous descendez dans le Palais des congrès, au rez-de-chaussée, vous pouvez aller manger et on se retrouve à 13:00. La salle ne sera pas fermée donc si vous laissez vos ordinateurs, vous courez un risque. Donc en fait, non, ne laissez rien dans la salle. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**